

Cuves réserves incendie, acier, enterrées

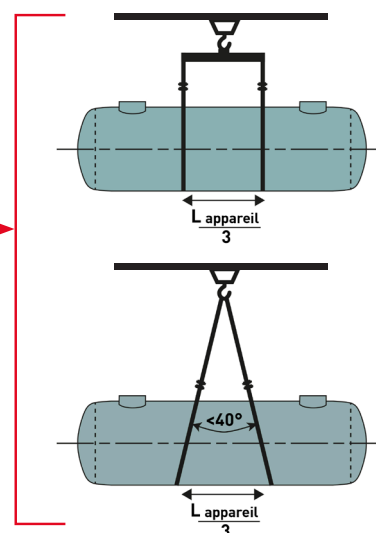
Réception et stockage :

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage. *En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon émarginé du transporteur.*
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler. Éviter à l'eau de pluie d'y pénétrer, *(l'appareil devant être impérativement vide lors des manutentions).*

Manutentions :

• AVANT TOUTE MANUTENTION, VÉRIFIER L'ABSENCE TOTALE D'EAU DANS CHACUN DES COMPARTIMENTS.

- Les manipulations de l'appareil doivent impérativement être réalisées à l'aide d'un **engin de levage adapté**.
- Respectez les schémas de levage.
- Utilisez uniquement des sangles textiles, **les élingues en câbles acier sont totalement PROSCRITES**.
- Une fois suspendu, l'appareil doit être **déplacé sans à-coup** et guidé à l'aide de cordes. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes.



Précautions fondamentales :

- Privilégier un **endroit non exposé au passage de charges roulantes** et à **proximité du bâtiment**, afin de réduire la profondeur de celle-ci et d'en **faciliter ainsi l'entretien courant**.

- Ne pas poser la cuve dans une zone sollicitée mécaniquement par une **fondation**, dans une **forte pente**, ni au pied d'un **talus**.

- **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier autocompactant.

- En phase chantier, baliser l'emplacement de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une dalle de protection).

- **Ne jamais remplir d'eau l'appareil hors-sol**. En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité par remplissage, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de cette notice. Comparer ensuite l'évolution du niveau 12 h après la mise en eau.

- En cas d'exposition à des **charges additionnelles** statiques (talus, forte profondeur $G > 950$ mm, ...), nous consulter pour renforcer la cuve (ou la protéger, selon les cas). En cas d'application de charges dynamiques (passage de véhicules, ...) la réalisation d'une **dalle de protection** est indispensable.

La Pression Verticale admissible = 18000 N/m² sur la génératrice supérieure d'une cuve standard (non renforcée).

- En cas de **passage de véhicules**, l'usage de rehausses béton et

de tampons fonte est possible à condition que ceux-ci reposent sur des dalles de répartition adaptées et « flottantes », séparées de la cuve par une couche de sable/gravier de 500 mm.

Le dimensionnement structurel des dalles sera effectué par un bureau d'études compétent dans le domaine. La pression sur la cuve ne devra en aucun cas dépasser la Pression Verticale admissible.

- Attention, **l'ancrage de la cuve** (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine, de terrain hydromorphe ou de couche de sol peu perméable** (coefficient de perméabilité $K < 10^{-5}$ cm/s : roches, argiles, limons ...) pouvant retenir les eaux de surfaces.

Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil.

(Les sites [http : //www.inondationsnappes.fr](http://www.inondationsnappes.fr) et www.argiles.fr constituent également une aide à l'évaluation de ce risque).

- En cas de risque de dépassement du **niveau d'immersion N** (cf tableau + schéma, page 2), **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure adaptée aux terrains critiques.

- Les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page suivante. Au-delà, la **dalle de protection** (cf. #10 de la procédure d'installation) devient obligatoire.

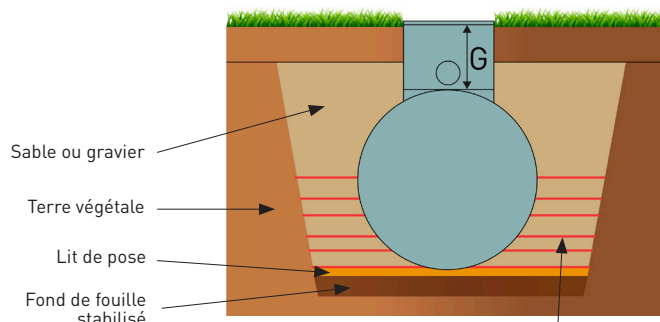
- En cas de doute, se référer à la norme de mise en œuvre **NF 976-2** ou nous contacter.

Cuves réserves incendie, acier, enterrées

Procédure d'installation :

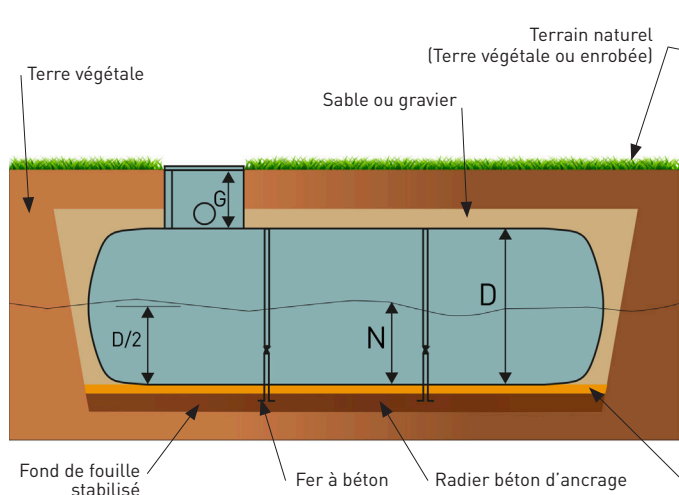
- 1) Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité. En cas de nécessité d'ancrer l'appareil (cf. § « précautions »), prévoir l'option « Châssis Speed » ou réaliser un radier béton en fond de fouille et y inclure des fers à béton d'ancrage. La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.
- 2) Sur le fond de fouille stabilisé, réaliser un lit de pose de 200 mm d'épaisseur.
- 3) Poser l'appareil sur le lit de sable après **avoir retiré les berceaux de transport** et les protections.
- 4) Ancrer l'appareil si nécessaire : Noyer le « châssis speed » (en option) dans du béton ou fixer la cuve sur le radier avec les sangles ou ceintures d'ancrage (en option). Celles-ci doivent être ajustées sans pré contraindre la cuve. À défaut d'ancrage, introduire de l'eau claire dans l'appareil (sans jamais dépasser 20% de la capacité totale) pour le stabiliser.
- 5) Remblayer la partie basse de l'appareil avec du gravier ($\varnothing < 14$ mm) par couches de 300 mm d'épaisseur maximum.
 - Stabiliser entre chaque couche (**Le compactage mécanique est exclu**).
 - **Soigner les espaces fermés en partie basse pour assurer une parfaite assise.**
 - Procéder ainsi jusqu'à 50% de la hauteur de la cuve.
- 6) Poser la rehausse/filtre (selon modèle).

- 7) Raccorder l'entrée, sortie et ventilation. (Selon modèle) Les manchons sont prévus pour du tube PVC.
- 8) Remblayer avec du sable ou du gravier ($\varnothing < 14$ mm) jusqu'à recouvrir la canalisation de sortie.
- 9) Stabiliser la zone remblayée en arrosant.
- 10) Si nécessaire (cf. § « précautions fondamentales »), réaliser la dalle de protection.
- 11) Mettre en place les éventuelles rehausses et les ajuster au niveau du terrain fini.
- 12) Remblayer à l'aide du terrain naturel.

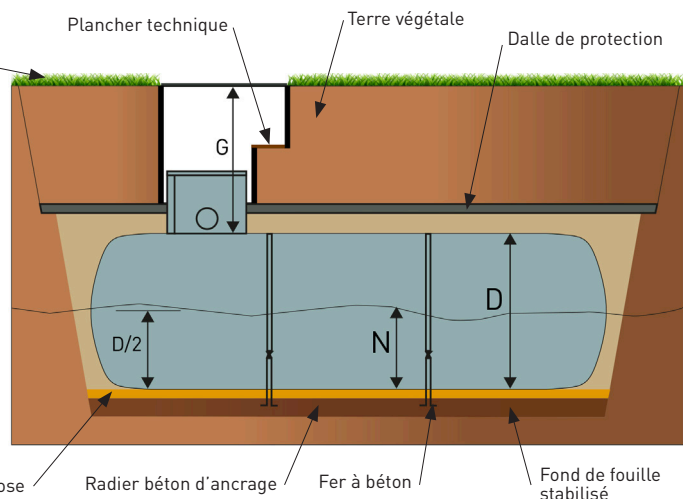


Zone d'assise : remblayer par couches successives stabilisées, s'assurer de bien combler les espaces fermés.

		Gamme POLYESTER	Gamme ACIER
Profondeur G	G < 950 mm (aucune charge additionnelle d'origine statique ou dynamique)	Modèle standard Pression Verticale admissible sur génératrice supérieure de cuve : P.V. adm = 18000 N/m ²	
	G > 950 mm (Ou en cas de charges additionnelles)	Dalle de protection (en respectant P.V. adm. = 18000 N/m ²) ou Renforts spéciaux sur demande,	
En cas de présence d'eau souterraine (Cf cote d'immersion N)	N < D/2	Modèle standard (P.V. adm = 18000 N/m ²)	Modèle standard (P.V. adm = 18000 N/m ²)
	D/2 < N < D	Renforts spéciaux sur demande	
	N > D	Renforts spéciaux sur demande	Renforts spéciaux sur demande



Pose standard G < 950 mm

Pose profonde G > 950 mm
ou présence de charges additionnelles